

## Annexe n°2

<b>N° de position tarifaire</b>	<b>Désignation des équipements</b>
Ex 84-14	Compresseurs d'air électriques fixes d'une capacité supérieure à 1 m <sup>3</sup>
Ex 90-16	Balance de laboratoires
Ex 94-02	- Tables de réanimation périnatale - Table d'autopsie - Lits orthopédiques - Lits de réanimation